



DEMANDE DE SUBVENTION

2023

MAIRIE D'AIGUILHE

Ce dossier est à retourner à la Mairie au plus tard le **28 février 2023** soit:

-par courrier à la Mairie 1 rue Crozatier 43000 Aiguilhe

-par mail: mairie1@aiguilhe.fr

Les associations doivent **obligatoirement** remplir et retourner ce formulaire. Toute demande non complète ou réceptionnée après le délai imparti ne sera pas traitée.

NOM DE L'ASSOCIATION :

SIRET DE L'ASSOCIATION :

COMPOSITION DU BUREAU :

NOM, ADRESSE DU PRESIDENT :

TELEPHONE :

Mail :

NOM, ADRESSE DU TRESORIER :

TELEPHONE :

Mail :

NOM, ADRESSE DU SECRETAIRE :

TELEPHONE :

Mail :

DATE DE CREATION DE L'ASSOCIATION :

OBJET STATUTAIRE :

DATE DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE :

NOMBRE TOTAL DE LICENCIES OU ADHERENTS :

- Adhérents d'AIGUILHE :
- Adhérents Communauté d'agglomération :
- Autres communes :

Montant de la cotisation demandée aux adhérents :

Montant de la subvention sollicitée :

Prestations fournies par la municipalité d'Aiguilhe :

Quelles sont les activités principales de l'association ?

Les activités sont-elles réservées aux seuls adhérents : OUI NON

MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR L'ASSOCIATION :

PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LA COMMUNE : OUI NON

LESQUELLES ?

PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR D'AUTRES ASSOCIATIONS SUR LA
COMMUNE : OUI NON

LESQUELLES ?

Pièces justificatives à joindre à la demande :

- Courrier de demande de subvention accompagné du présent dossier,
- Les statuts (première demande),
- Le compte d'exploitation de l'exercice achevé (exemple ci-dessous),
- Le budget prévisionnel de l'exercice suivant
- L'état de la trésorerie (livret-épargne, valeurs mobilières de placement...)
- Le rapport des activités de l'année écoulée,
- Un RIB
- Le programme des activités prévues pour l'année à venir
- Le contrat d'engagement républicain signé (si jamais signé ou changement de bureau).

COMPTE D'EXPLOITATION

ANNEE :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
ACHATS : <ul style="list-style-type: none">- Matériel- Fournitures- Autres SERVICES EXTERIEURS : <ul style="list-style-type: none">- Locations- Assurances- Publicité- Déplacements- Adhésions- Frais postaux- Autres- FRAIS DE PERSONNEL : <ul style="list-style-type: none">- Salaires / charges DEFICIT DE L'EXERCICE N-1		COTISATIONS DES ADHERENTS RECETTES DE MANIFESTATIONS : <ul style="list-style-type: none">- Entrées- Buvettes- Tombola- Autres SUBVENTIONS : <ul style="list-style-type: none">- Mairie Aiguilhe- Autres EXCEDENT DE L'EXERCICE N-1	
TOTAL		TOTAL	